

LE SNPTES-UNSA

S'ASSOCIE À TOUTE INITIATIVE DE SENSIBILISATION, DE MOBILISATION ET DE RAPPELS SUR LES DROITS DES FEMMES :

- ↳ *droit de disposer de son corps ;*
- ↳ *droit à l'éducation ;*
- ↳ *droit de circuler librement ;*
- ↳ *droit de choisir son métier ;*
- ↳ *droit à la parole ;*
- ↳ *droit à l'égalité salariale.*



RENSEIGNEZ-VOUS

SUR LES ÉVÉNEMENTS PRÉVUS DANS VOS ÉTABLISSEMENTS :



WEBINAIRE,

VISIOCONFÉRENCE,

TABLE THÉMATIQUE

dans vos bibliothèques, etc.

- Ne pas jeter sur la voie publique -

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



1977

ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

International Women's Year

OFFICIA LISÉE PAR L'ONU

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



Femmes de sciences : **Bérengère Dubrulle** a reçu le 10 février 2023 le prix de la femme scientifique de l'année et travaille aux frontières des mathématiques et de la physique, appliqués notamment au climat.

Éducation nationale - Enseignement supérieur - Recherche Culture - Jeunesse et Sports

SNPTES - 18, rue Chevreul - 94600 Choisy-le-Roi - Tél. : 09 50 36 41 95
Courriel : secretariat@snptes.org - Site web : <https://www.snptes.fr>
Espace de discussions : <https://forum.snptes.fr>



CETTE ÉDITION 2023 DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES A POUR THÉMATIQUE « POUR UN MONDE DIGITAL INCLUSIF : L'INNOVATION ET LES TECHNOLOGIES POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES »

↳ Elle permet de saluer et de célébrer les femmes et les filles qui défendent l'avancement de la technologie transformatrice et de l'éducation numérique. La célébration explore l'impact de l'écart numérique entre les sexes sur l'élargissement des inégalités économiques et sociales, et permet de mettre également en lumière l'importance de protéger les droits des femmes et des filles dans les espaces numériques et de lutter contre la violence sexiste en ligne, facilitée par les TIC.

Source : <https://lstu.fr/pour-un-monde-digital-inclusif>

Vidéo :

« Ensemble pour un futur numérique égalitaire »



Espace de discussion : <https://forum.snptes.fr/>

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Numéro à contacter : le 3919

C'EST TOUS LES JOURS...

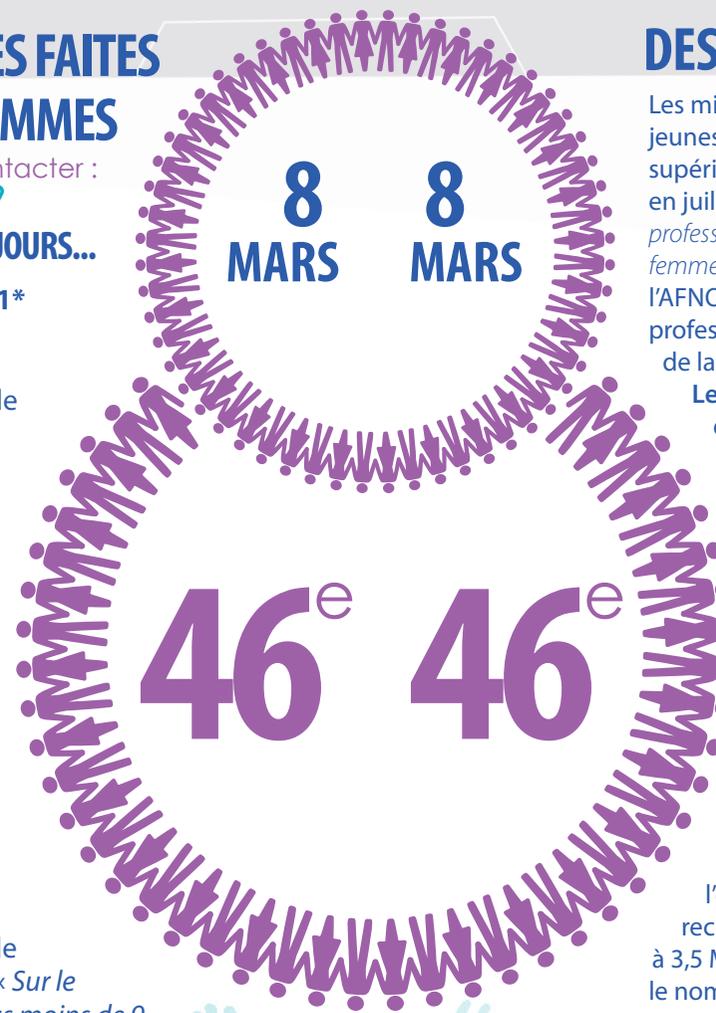
La loi du 8 novembre 2021* autorise la ratification de la convention n°190 de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative à l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Première norme internationale dans ce domaine, la convention permet de prendre des mesures visant à garantir des moyens de recours et de réparation et rappelle que « Sur le seul mois de janvier 2023, pas moins de 9 féminicides ont été perpétrés soit 1 de plus qu'en 2022 ».

* <https://tinyurl.com/4se7hwdr>

L'ONU A LANCÉ LA JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES, LE 25 NOVEMBRE 2019



DES AVANCÉES...

Les ministères de l'éducation nationale, jeunesse et sport et de l'enseignement supérieur, de la recherche ont obtenu en juillet 2022 les labels « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » et « diversité » délivrés par l'AFNOR. Objectif : placer l'égalité professionnelle et la diversité au cœur de la politique ressources humaines.

Le SNPTES demande l'ouverture des travaux sur le diagnostic complet des freins aux carrières des femmes BIATSS tout comme cela a été fait en

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

2018 pour les chercheuses et enseignantes-chercheuses.

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans

l'enseignement supérieur et la recherche : le budget passe de 1,7 à 3,5 M€ par an. Objectif : augmenter le nombre de personnes formées et recruter des référents VSS. 1,2 M€ seront versés pour soutenir les projets de 73 associations et établissements. Le SNPTES dénonce le financement par appel à projet. Une répartition plus juste des budgets doit être pensée.



Site Internet : <https://www.snptes.fr/>